



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 9 décembre 2021

L'AREC et la CACG joignent leurs forces pour accélérer les solutions de transition écologique pour les territoires en Occitanie

À l'occasion d'Energaiïa, le forum européen des énergies renouvelables qui se tient à Montpellier, **Christian Assaf, Président de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, et Willy Luis, Directeur général de la CACG, ont signé ce jeudi 9 décembre une convention de partenariat pour accélérer la transition écologique en Occitanie.**

Avec cette première convention signée entre l'AREC et la CACG l'objectif est de renforcer les échanges et les synergies pour amplifier les projets de transition énergétique et écologique sur le périmètre du futur réseau hydraulique régional, côté bassin Adour/Garonne et plus largement sur l'ensemble du territoire de la région Occitanie.

Construite autour de 4 grandes axes (l'animation et les études dans les territoires, les investissements, le monde agricole et les retours d'expériences croisés), cette convention porte particulièrement sur 3 types de projets d'énergies renouvelables : l'hydroélectrique neuf et rénovation, le photovoltaïque flottant et le photovoltaïque au sol comprenant l'agrivoltaïsme.

*« Avec cet accord, nous partageons avec la CACG l'ambition commune de faire grandir les projets de territoires tout en apportant des réponses concrètes à leurs besoins pour faire face au défi du changement climatique », a notamment déclaré **Christian Assaf, Président de l'AREC**, à l'occasion de la signature de ce partenariat. Avant d'ajouter : « Nous disposons en Occitanie d'atouts exceptionnels avec les gisements d'énergies renouvelables, le tissu d'entreprises innovantes et des territoires déjà mobilisés pour la transition écologique. A cela s'ajoute une détermination sans faille pour devenir la première région d'Europe à énergie positive d'ici 2050. C'est grâce à tout cet éco-système et à ce type d'accord que nous fabriquons des solutions pour construire demain ».*

Pour **Willy Luis, Directeur général de la CACG** : *« Ce partenariat marque le début d'un engagement fort de la CACG aux côtés de la Région Occitanie. Nous attachons une grande importance à intégrer les enjeux de la transition énergétique dans les actions que nous menons sur le périmètre qui nous est confié et je me réjouis que la CACG puisse associer son savoir-faire à celui de l'AREC pour renforcer et accélérer ce processus au service des territoires. ».*

À propos de l'AREC :

Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique pour le passage à l'acte des territoires. L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques, selon les contextes des acteurs des territoires d'Occitanie. Neutre, elle porte une vision objective sur les solutions. Tiers de confiance pour les acteurs des territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

www.arec-occitanie.fr

Pour accéder au rapport d'activité de l'AREC Occitanie, rendez-vous sur :

<https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/arec-rapport-activite-edition-2021.pdf>

À propos de la CACG

Spécialisée dans la gestion de l'eau, la conception et l'exploitation d'ouvrages hydrauliques, la CACG est une entreprise publique au service des territoires. Outre les prestations qu'elle assure dans le sud-ouest de la France en concession de service public ou au travers de prestations de services, elle veille notamment sur un périmètre de près de 8 500 km² concédé à ce jour par l'Etat et dont la Région Occitanie sera à terme propriétaire. Dans une logique d'adaptation au changement climatique et de transition écologique et énergétique, elle place également les savoir-faire qu'elle a développés au service des projets d'énergie renouvelable et de la production d'énergie verte locale.

<https://www.cacg.fr/>

Contacts presse :

AREC Occitanie

Anne Kassubeck - annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26

Florence Chemille - florence.chemille@arec-occitanie.fr - 06 72 66 58 51

CACG

Claire Gaudout - 06 82 66 83 91